

**3^e TREC de la SHAE,
Bex, Chablais Vaudois**

30 juin 2018

Chers cavaliers, chères cavalières,

Pour la troisième édition de son TREC, la SHAE vous invite sur les magnifiques installations du Centre Equestre de Bex pour une journée MA-PTV série 1, 2 et 3. Les cavaliers et leurs montures pourront fouler les beaux terrains du centre, s'échauffer sur un carré de sable, et se désaltérer sous les arcades du bâtiment historique des mines de sel. Une salle couverte et chauffée sera également à disposition.

Toutes les épreuves seront jugées d'après le règlement 2018 de TREC, disponible sur <http://www.asre.ch/trec>.
Merci d'en prendre connaissance avant le TREC !

Série 1- élite

Licence TREC activé, hauteur maximum des sauts au 100cm

Série 2- amateur

Brevet FSSE activé, hauteur maximum des sauts 90cm, possibilité de faire des voltes

Série 3- débutant

Pour débutant, pas de brevet obligatoire, hauteur maximum des sauts 70cm, enchaînement facile, possibilité de faire des voltes

Inscription : via le site de l'ASRE, [rubrique TREC](#), cliquez sur la petite plume bleue. L'organisation se réserve le droit de changer de catégorie un participant inscrit dans une épreuve inadaptée ainsi que de limiter le nombre de participants.

Finance d'inscription :

65.- CHF par départ comprenant plaques, quote-part ASRE, petit déjeuner, dîner, boissons et prix.

A payer sur le compte Raiffeisen

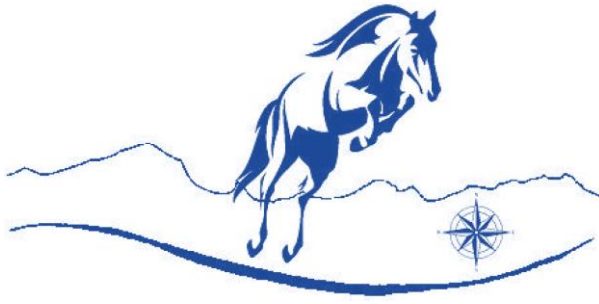
CH05 8061 1000 0122 8938 5

Société Hippique d'Aigle et Environs

1860 Aigle

Veillez indiquer le nom du cavalier, celui de son cheval ainsi que la série.

Délai d'inscription : *lundi 4 juin 2018*, le paiement valide l'inscription ! *Aucun paiement ne sera accepté sur place*. En cas de désistement la finance d'inscription sera remboursée moins 10.- de frais administratifs avant le 4 juin. Une annulation d'inscription sans paiement après le 4 juin se verra facturer des frais administratifs à hauteur de 30% de la finance d'inscription. Le remboursement à hauteur de 50% de la finance d'inscription se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire.



Informations complémentaires :

Reconnaissance guidée du PTV série 3 en milieu de journée

Possibilité de concourir avec deux chevaux.

Les chevaux doivent être âgés de 5 ans au minimum. Chevaux de 4 ans acceptés seulement avec l'autorisation au préalable de la présidente du jury.

Les vaccins doivent être en ordre selon le règlement FSSE en vigueur, des contrôles seront effectués.

Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident ou de dégâts avant, pendant et après la manifestation.



Florence, Donovan, Jean-Pierre et Movana

Pour tous renseignements :

trecshae@gmail.com

079.692.56.04 (Movana)